

DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs



DE LA COMMUNE DE PAGNY-SUR-MEUSE



ÉDITORIAL

L'objectif du **D**ocument d'**I**nformation **C**ommunal sur les **R**isques **M**ajeurs (DICRIM) est d'informer et de sensibiliser, de façon préventive, le citoyen sur les risques majeurs auxquels il peut être exposé, sur leurs conséquences et sur ce qu'il doit faire en cas d'aléas naturels ou technologiques exceptionnels.

Il présente succinctement les mesures prises par la commune en matière de préservation de la sécurité et de la sauvegarde sur le territoire communal. Il souligne également les réflexes et comportements nécessaires de la part de chacun d'entre vous en cas de crise.

Ce document ne doit pas être source d'inquiétudes particulières à propos de risques très rares mais possibles et dont il est sage d'anticiper la venue même improbable.

Un citoyen informé est ainsi moins vulnérable.

Je vous invite à consulter ce document dans chaque foyer et à le conserver comme un guide pratique en cas d'évènements inhabituels.

Votre Maire, Armand Pagliari.



SOMMAIRE

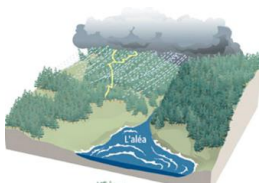
ÉDITORIAL	2
SOMMAIRE	2
Qu'appelle-t-on un risque majeur ?	3
Comment sont gérés les risques à Pagny-sur-Meuse?	4
Les dispositifs d'information et d'alerte	5
Le risque inondation	6
Le risque mouvements de terrain	7
Le risque rupture d'ouvrage : le Bief de VNF	8
Le risque industriel	9
Le risque de transport de matières dangereuses	10
Le risque découverte d'engins de guerre	11
Le risque météorologique : Tempête – Vents violents - Tornade	12
Le risque météorologique Canicule - fortes chaleurs	13
Le risque météorologique Grand froid	14
Sites internet et numéros utiles	155
ANNEXES	166
Liste des fréquences radio pour le département de la Meuse	211
RESSOURCES	222

Qu'appelle-t-on un risque majeur ?

Un risque naturel ou technologique est le croisement d'un aléa (naturel ou technologique) et des divers enjeux.

Les aléas

Aléa naturel



L'aléa correspond à la manifestation d'un phénomène d'origine naturelle, technologique ou sociétale, d'occurrence et d'intensité variables.

Aléa technologique



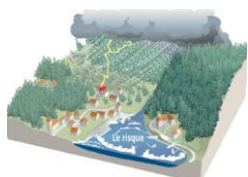
Les enjeux



Les enjeux représentent l'ensemble des personnes et biens pouvant être affectés par ce phénomène.

Les risques majeurs

Le risque naturel



Le risque majeur est la possibilité d'un événement d'origine naturelle ou anthropique (lié à l'activité humaine), dont les effets peuvent mettre en jeu la sécurité d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de la société.

Le risque technologique



L'existence d'un risque majeur est liée :

- à la **présence d'un aléa**, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;
- à l'**existence d'enjeux**, qui représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non monétaire) pouvant être affectés par un phénomène. Les conséquences d'un risque majeur sur les enjeux se mesurent en termes de vulnérabilité.

Un risque majeur est caractérisé par sa **faible fréquence** et par son **énorme gravité**.

Pour fixer les idées, une **échelle de gravité des dommages** a été produite par l'État. Ce tableau permet de classer les événements naturels ou technologiques en six classes, depuis l'incident jusqu'à la catastrophe majeure.

Classe		Dommages humains	Dommages matériels
0	Incident	Aucun blessé	Moins de 0,3 M€
1	Accident	1 ou plusieurs blessés	Entre 0,3 M€ et 3 M€
2	Accident grave	1 à 9 morts	Entre 3 M€ et 30 M€
3	Accident très grave	10 à 99 morts	Entre 30 M€ et 300 M€
4	Catastrophe	100 à 999 morts	Entre 300 M€ et 3 000 M€
5	Catastrophe majeure	1 000 morts ou plus	3 000 M€ ou plus

Risques naturels et technologiques identifiés sur le territoire départemental :

- Les inondations (débordement de cours d'eau, ruissellement, remontées de nappes)
- Le risque de rupture d'ouvrage hydraulique ou de barrage
- Les mouvements de terrain et cavités souterraines
- Le risque minier
- Le risque industriel
- Le risque de transport de matières dangereuses
- Les événements climatiques (vents violents, canicule, grand froid)
- La découverte d'engins de guerre
-

Le Document d'Information sur les Risques Majeurs (DICRIM) s'appuie sur le Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), élaboré par le Préfet et recensant les risques majeurs auxquels la commune de Pagny-sur-Meuse peut être exposée.

Comment sont gérés les risques à Pagny-sur-Meuse?

1) En cas d'accident, tel qu'une inondation, un mouvement de terrain,

L'alerte sera donné par :

- les hauts parleurs
- la sirène
- les panneaux lumineux
- le site internet et l'application City All



2) Les services de secours, sapeurs-pompiers, SAMU, ... interviennent sur le sinistre. Le Maire assure la Direction des Opérations de Secours (DOS).

3) Si le sinistre est très important, ou s'il touche plusieurs communes, le Préfet prend la Direction des Opérations de Secours. Il met en place le centre opérationnel départemental (COD).



7) Mettez-vous à l'abri, ne téléphonez pas (risque de saturation des réseaux pour les secours). Écoutez la radio et appliquez les consignes de sécurité.



4) Le maire déclenche le Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La commune prend en charge, si besoin, l'évacuation des personnes, le ravitaillement et l'hébergement d'urgence.

5) Les équipes logistiques de la mairie fournissent l'ensemble des moyens disponibles afin de faciliter les opérations de secours.



6) Le personnel des écoles sait comment mettre les enfants en sécurité : les établissements ont réalisé un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS). Inutile d'aller chercher vos enfants, vous mettriez votre vie en danger.

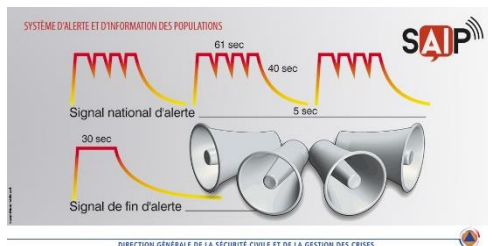


Les dispositifs d'information et d'alerte

En cas d'événement grave ou présentant des risques, la commune est susceptible de vous alerter pour vous demander d'adopter un comportement réflexe de sauvegarde pour ne pas vous mettre en danger

En cas d'alerte, mettez-vous à l'abri et attendez les consignes données en fonction de l'évolution du sinistre.

L'alerte consiste en une diffusion d'un signal sonore et/ou d'un message destiné à prévenir la population de la survenue ou de l'imminence d'un événement majeur.
Il existe plusieurs moyens d'alerte :



N° de téléphone de la mairie :
03 29 90 63 73



La radio

Écoutez la radio ou regardez la télévision, elles vous informeront de la nature du danger, de l'évolution de la situation et des consignes à appliquer.

France Bleu Sud Lorraine : 103.8

Meuse FM : 90.5

Les haut-parleurs et le porte à porte

Diffusion de messages par un camion haut-parleurs en cas d'alerte et alerte en porte-à-porte par les services de secours et la mairie



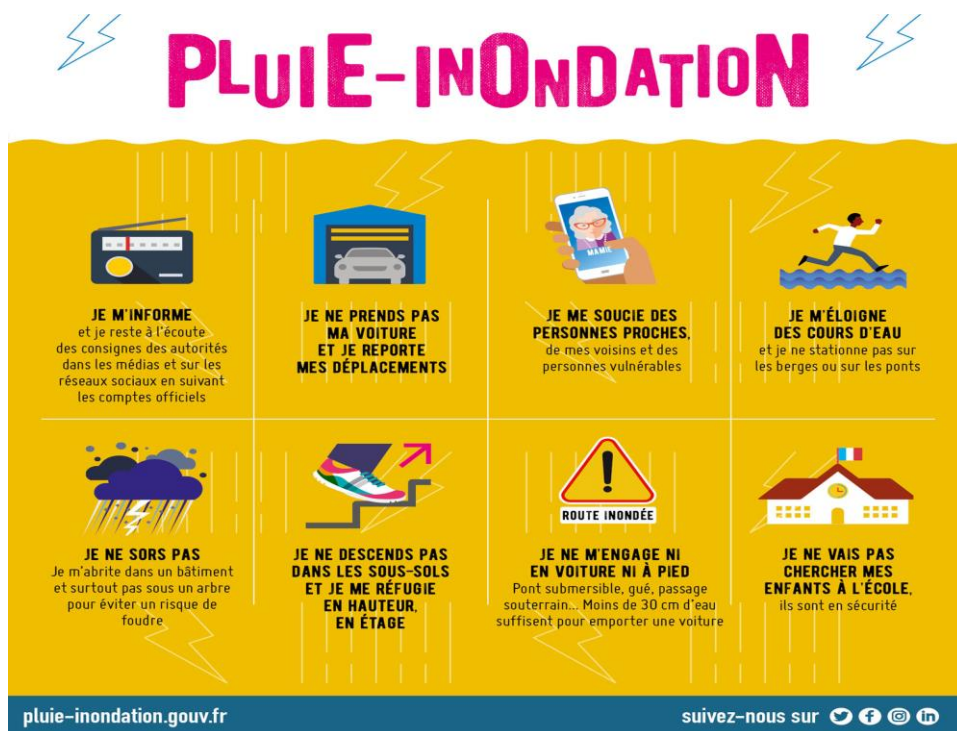
Panneaux lumineux, site internet de la Mairie et Application City All

Diffusion de messages sur les panneaux lumineux, le site internet ainsi que sur l'application City All que vous pouvez télécharger sur votre mobile.

LE RISQUE INONDATION SUR LA COMMUNE

À Pagny-sur-Meuse, le risque inondation est principalement situé aux abords du bas des rues, (zone bordant la Meuse), comme on peut l'observer sur l'annexe *Carte des zones Inondées Potentielles (ZIP) Hauteurs - 3,95 m* page 16

LES BONS GESTES



Inondations de la Meuse à Pagny-sur-Meuse – janvier 2018

Le risque inondation

QU'EST-CE QU'UNE INONDATION ?

Une inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors d'eau. Le risque inondation est la conséquence de deux composantes : l'eau qui peut sortir de son lit habituel d'écoulement, ruisseler ou remonter des nappes souterraines, et l'homme qui s'installe dans la zone inondable pour y implanter toutes sortes de constructions, d'équipements et d'activités.

COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE ?

En Meuse, on est exposé à trois types d'inondations :

- la montée lente des eaux en région de plaine par débordement d'un cours d'eau ou remontée de la nappe phréatique ;
- la formation rapide de crues torrentielles consécutives à des averses violentes ;
- le ruissellement pluvial renforcé par l'imperméabilisation des sols et les pratiques culturelles limitant l'infiltration des précipitations.

Au sens large, les inondations comprennent également l'inondation par rupture d'ouvrages de protection comme une brèche dans une digue ou la rupture d'un barrage.

LE RISQUE MOUVEMENT DE TERRAIN SUR LA COMMUNE

Les deux risques connus recensés à Pagny-sur-Meuse concernant les mouvements de terrain sont les effondrements de cavités souterraines artificielles (ouvrages civils) ainsi que le retrait-gonflement des sols argileux.

Voir la carte *Carte de la sensibilité aux risques de retrait-gonflement des sols argileux et des cavités souterraines* page 17



Effondrement rue Landrecourt – Dugny sur Meuse – janvier 2019

LES BONS GESTES

Consignes spécifiques aux mouvements de terrain



Évacuez le bâtiment et s'éloigner



Coupez l'électricité et le gaz



Ne vous approchez pas des bâtiments endommagés



Respectez les consignes des autorités



Écoutez la radio

Le risque mouvement de terrain

QU'EST-CE QU'UN MOUVEMENT DE TERRAIN?

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol, d'origine naturelle ou anthropique. Les volumes en jeu sont compris entre quelques mètres cubes et plusieurs millions de mètres cubes. Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) ou très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

COMMENT SE MANIFESTE-T-IL?

On différencie :

- **Les mouvements lents et continus :**
 - les tassements et les affaissements de sols ;
 - le retrait-gonflement des sols argileux ;
 - les glissements de terrain le long d'une pente.
- **Les mouvements rapides et discontinus :**
 - les effondrements de cavités souterraines naturelles ou artificielles (carrières et ouvrages souterrains) ;
 - les écroulements et les chutes de blocs.
 - les coulées boueuses et torrentielles.

L'érosion de berge

LE RISQUE RUPTURE D'OUVRAGE : BIEF DE VNF

Le risque rupture d'ouvrage hydraulique à Pagny-Sur-Meuse correspond à la rupture du Bief de VNF.

Le Bief n°14 VMO Foug du canal de la Marne au Rhin :

- d'une hauteur de 6.75m
- d'un volume retenu de 724 670m³
- et classé en Catégorie C sur le DDRM de la Meuse.

Les rues concernées sont les rues de l'Angonne, le bas des rues Petite Livière et l'Etang.

LES BONS GESTES



- Repérez les zones refuges en hauteur. Préparez un éventuel isolement
- Faites une réserve d'eau potable et d'aliments non périssables
- Prévoyez des piles ou des bougies
- Ne consommez pas d'eau du robinet
- Attendre que la maison soit asséchée pour remettre l'électricité



Vue aérienne – Pagny sur Meuse

Le risque rupture d'ouvrage

QU'EST-CE QU'UNE RUPTURE D'OUVRAGE ?

Le risque rupture d'ouvrage hydraulique correspond à une destruction partielle ou totale, de manière brutale ou progressive. Elle peut avoir plusieurs causes, tels que défauts techniques, naturels ou humains. Les digues de canaux sont des ouvrages en remblai situés latéralement le long des canaux, destinés à contenir et canaliser l'eau du canal.

COMMENT SE MANIFESTE-T-ELLE?

La rupture entraîne le déferlement d'une onde de submersion, plus ou moins importante provoquant une inondation. L'onde de submersion ainsi que les matériaux transportés par l'inondation, issus de barrage et de l'érosion intense de la vallée, peuvent occasionner des dégâts importants.

LE RISQUE INDUSTRIEL SUR LA COMMUNE

Le risque industriel sur la commune est dû à la présence d'explosifs à la carrière Seqens (Novacarb).

LES BONS GESTES



Carrière Seqens (Novacarb) - Pagny-sur-Meuse

Le risque industriel

QU'EST-CE QUE LE RISQUE INDUSTRIEL?

Un risque industriel majeur est un événement accidentel se produisant sur un site industriel et entraînant des conséquences immédiates graves pour le personnel, les populations environnantes, les biens et/ou l'environnement.

Les **générateurs de risques** sont regroupés en deux familles :

- les industries chimiques,
- les industries pétrochimiques.

Par ailleurs, il existe d'autres activités génératrices de risques : le stockage (produits combustible, toxiques, inflammables), les silos de céréales, les dépôts d'hydrocarbures...

COMMENT SE MANIFESTE T-IL ?

Les principales manifestations du risque industriel sont regroupées sous trois typologies d'effets qui peuvent se combiner :

- les effets thermiques (incendie) ;
- les effets de surpression (onde de choc liée à une déflagration ou détonation) ;
- les effets toxiques.

LE RISQUE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES SUR LA COMMUNE

Le village de Pagny-sur-Meuse est exposé au risque de transport de matières dangereuses par la proximité de la RN4 et la présence de la gare SNCF.

LES BONS GESTES

En cas d'accident :

- Ne pas fumer,
- Ne pas aller chercher les enfants à l'école, l'école s'occupe d'eux.

En tant que témoin d'un accident :

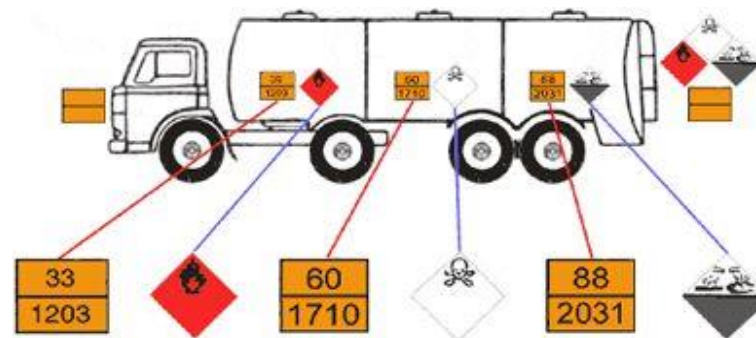
- Donner l'alerte (sapeurs-pompiers : 18 ; police ou gendarmerie : 17) en précisant la nature du sinistre, le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger,
- Ne pas déplacer les victimes s'il y en a, sauf en cas d'incendie.

Si un nuage toxique s'approche :

- Évacuer selon un axe perpendiculaire au vent,
- S'éloigner rapidement de la zone et se mettre à l'abri dans un bâtiment (confinement),
- Se laver en cas d'irritation et si possible se changer.

Si le signal d'alerte est déclenché :

- Boucher toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées...),
- Arrêter ventilation et climatisation,
- Éteindre tout ce qui est susceptible de provoquer une flamme ou une étincelle,
- S'éloigner des portes et fenêtres,
- Éviter de téléphoner, les lignes doivent être à la disposition des secours,
- S'informer en écoutant la radio,
- Ne sortir qu'en fin d'alerte ou sur ordre d'évacuation,
- A la fin de l'alerte et en cas de mise à l'abri : aérer le local de confinement.



Le risque transport de matières dangereuses

QU'EST-CE QUE LE RISQUE DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES?

Le risque de transport de matières dangereuses, ou risque TMD, est consécutif à un accident se produisant lors du transport de ces marchandises par voie routière, ferroviaire, voie d'eau ou canalisation.

COMMENT SE MANIFESTE T-IL ?

On peut observer trois type d'effets, qui peuvent être associés :

- une explosion (effet de surpression),
- un incendie (effet thermique),
- un dégagement de nuage toxique (effet toxique) sous forme de fumée, vapeur...

LE RISQUE DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE

Une très grande partie des villages Meusiens sont exposés au risque « découverte d'engins de guerre » dû aux guerres ayant pris place sur le territoire Meusien.

La commune est placée en sensibilité forte à ce risque dans le dossier départemental sur les risques majeurs (DDRM), disponible sous ce lien:

<https://www.meuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques/Risques-majeurs-presents-dans-le-departement>

LES BONS GESTES



Le risque découverte d'engins de guerre

QU'EST-CE QUE LE RISQUE DÉCOUVERTE D'ENGINS DE GUERRE ?

La découverte d'engins de guerre (**grenades, obus, bombes, détonateurs, mines ou munitions**) peut représenter un **danger mortel** pour les personnes présentes sur place lorsqu'il y a manipulation ou transport de ces munitions abandonnées et plus particulièrement celles à chargement chimique ou incendiaire.

En cas de découverte d'engins de guerre, les risques sont les suivants :

- **Explosion** de l'engin par manipulation ;
- **Intoxication** par inhalation, ingestion ou contact ;
- **Dispersion de gaz toxiques** ;
- **Risques de brûlures.**

LE RISQUE DANS LE DÉPARTEMENT

Les trois guerres qui se sont déroulées sur le territoire français en moins d'un siècle, ont truffé le sol de nombreux engins de guerre non explosés. De par la violence des combats livrés dans le département de la Meuse, on peut encore aujourd'hui parler d'une véritable **pollution du sol meusien par les engins de guerre.**

LE RISQUE DE TEMPÊTE – VENTS VIOLENTS - TORNADE SUR LA COMMUNE

La forêt avoisinante pourrait être touchée par une tempête, ainsi que les installations électriques du village et les toitures de nos maisons.

LES BONS GESTES



Tempête de 2015 – commune de Robert-Espagne

Le risque météorologique : Tempête - Vents violents - Tornado

QU'EST-CE QU'UNE TEMPÊTE?

Une tempête correspond à l'évolution d'une perturbation, ou dépression, le long de laquelle s'affronte deux masses d'air aux caractéristiques distinctes (température, teneur en eau).

De cette confrontation naissent notamment des vents pouvant être très violents. On parle de tempête lorsque les vents dépassent 89 km/h (soit 48 nœuds, degré 10 de l'échelle de Beaufort).

COMMENT SE MANIFESTE T-ELLE ?

Elle peut se traduire par :

- des vents tournants et violents ;
- des pluies potentiellement intenses.

LE RISQUE CANICULE – FORTES CHALEURS SUR LA COMMUNE

Les personnes les plus exposées au risque canicule sont les personnes isolées et/ou fragiles.

LES BONS GESTES



Le risque météorologique : Canicule - Fortes chaleurs

QU'EST-CE QUE LE RISQUE CANICULE ?

Le mot « canicule » désigne un épisode de température élevée, de jour comme de nuit, sur une période prolongée.

Dans la moitié Nord de la France, cela correspond à une température qui ne descend pas la nuit en dessous de 18°C, et atteint ou dépasse 30°C la journée.

La canicule constitue un danger pour la santé de tous.

COMMENT SE MANIFESTE T-ELLE ?

En France, la période des fortes chaleurs pouvant donner lieu à des épisodes de canicule s'étend généralement du 15 juillet au 15 août, parfois depuis la fin juin.

Le changement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre va engendrer, selon les scénarios climatiques envisagés :

- une augmentation du nombre annuel de jours où la température est anormalement élevée ;
- un allongement de la durée des sécheresses estivales ;
- une diminution généralisée des débits moyens des cours d'eau en été et en automne.

LE RISQUE GRAND FROID SUR LA COMMUNE

Les personnes les plus exposées au risque grand froid sont les personnes isolées et/ou fragiles.
Plus d'informations sur les précautions à prendre page 19.

LES BONS GESTES



Le risque météorologique : Grand froid

QU'EST-CE QUE LE RISQUE GRAND FROID?

Un grand froid est un épisode de temps froid caractérisé par sa persistance, son intensité et son étendue géographique. L'épisode dure au moins deux jours. Les températures atteignent des valeurs nettement inférieures aux normales saisonnières de la région concernée.

Le grand froid constitue un danger pour la santé de tous.

COMMENT SE MANIFESTE T-IL ?

En France métropolitaine, les températures les plus basses de l'hiver surviennent habituellement en janvier sur l'ensemble du pays. Mais des épisodes précoces ou tardifs sont également possibles.

Les climatologues identifient des périodes de froid remarquables en tenant compte des critères suivants :

- l'écart aux températures moyennes régionales ;
- les records précédemment enregistrés, l'étendue géographique ;
- la persistance d'un épisode de froid.

A retenir : Les principales consignes

Inondation							
Mouvement de terrain							
Feu de forêt							
Séisme							
Tempête							
Avalanche							
Risque industriel							
Risque nucléaire							
Transport de Matières Dangereuses							
Rupture de Barrage							

Pictogrammes de consignes de sécurité (source : IRMA, mémento du Maire)

Sites internet et numéros utiles

Sites internet :

<https://www.georisques.gouv.fr/> : portail national de la prévention des risques

<https://www.vigicrues.gouv.fr/> : prévision des crues en temps réel

<https://météofrance.com/> : vigilances météo

<https://www.meuse.gouv.fr/> : site des services de l'État en Meuse (rubrique Politiques publiques → Prévention des risques)

<https://pagnysurmeuse.fr/> : site internet de la mairie

Numéros utiles :

N° de la Mairie : 03 29 90 63 73

Pompiers : 18

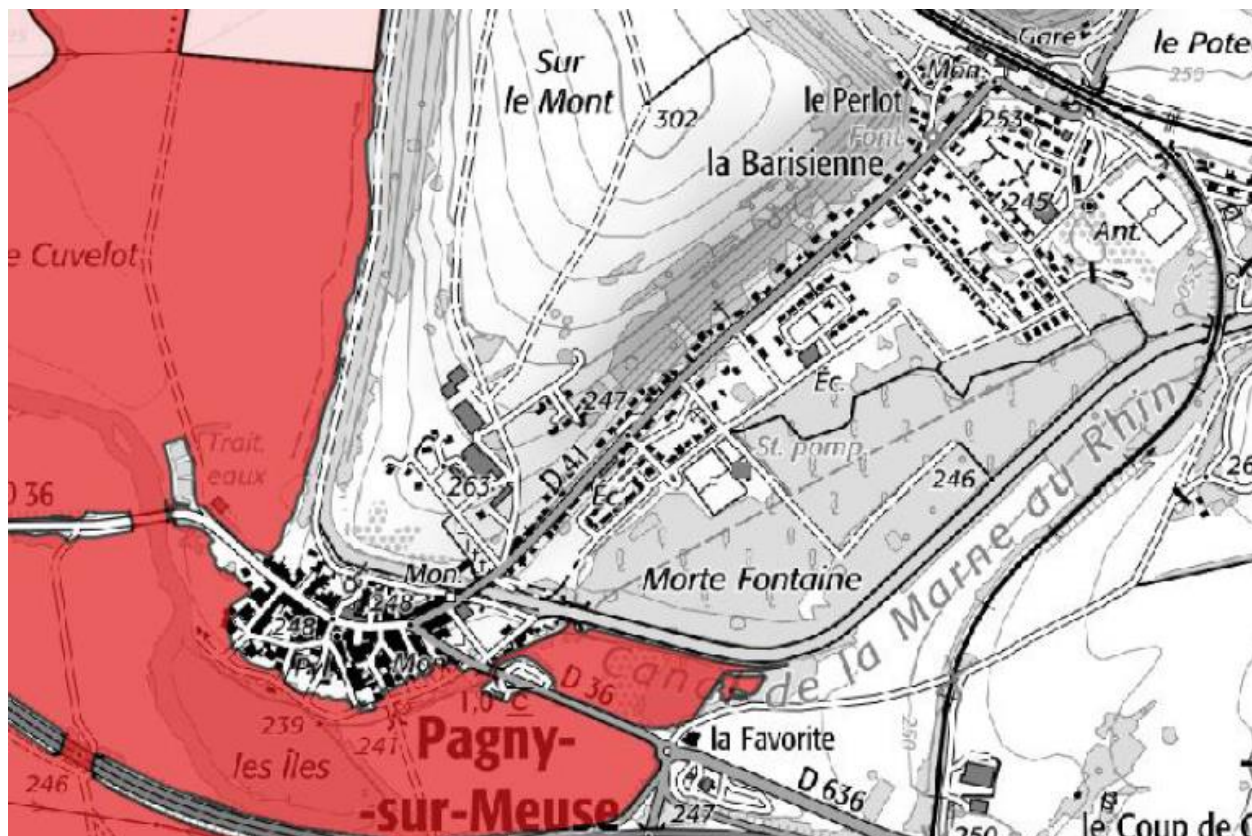
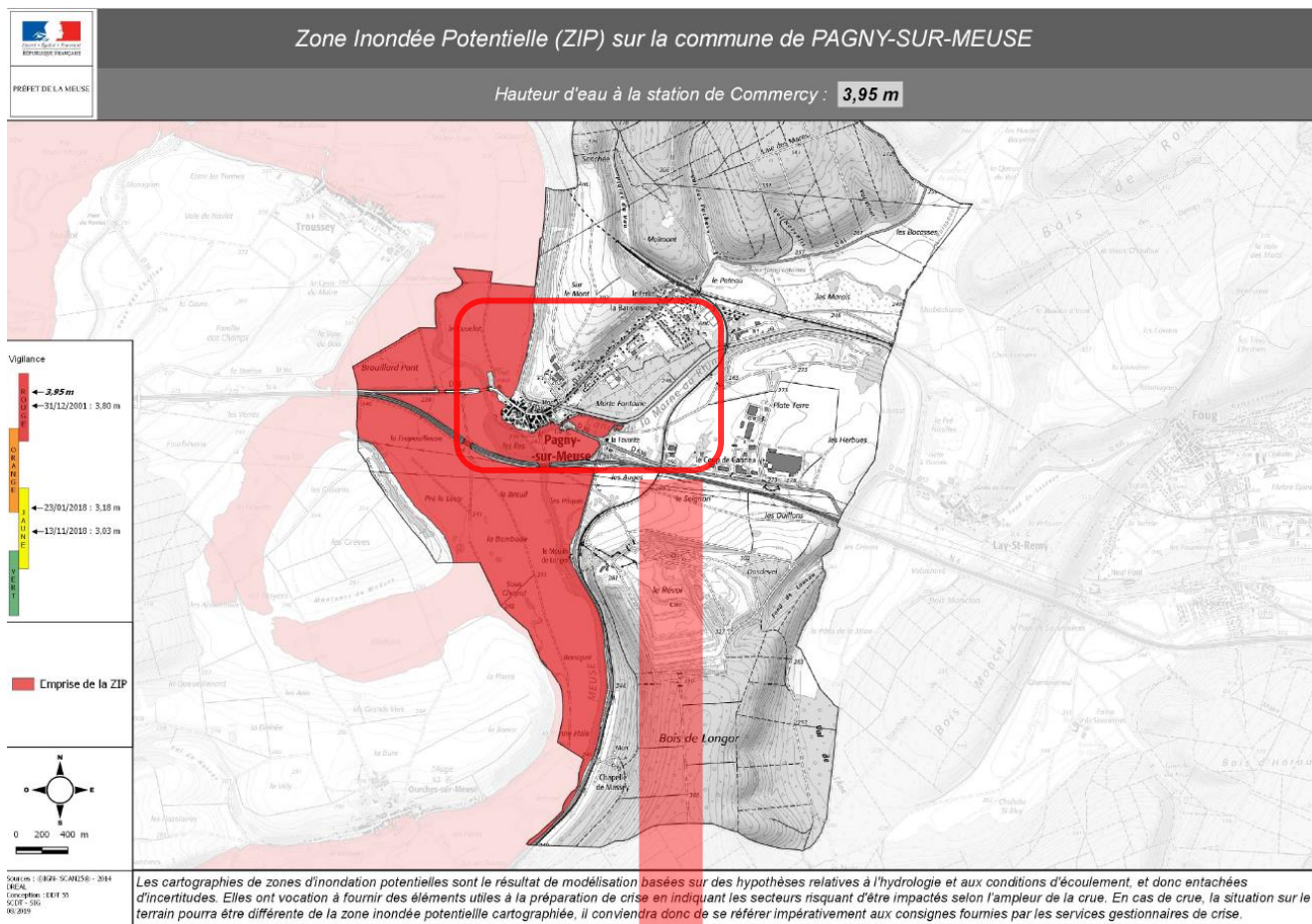
Numéro européen des secours : 112

Police/gendarmerie : 17

SAMU : 15

ANNEXES

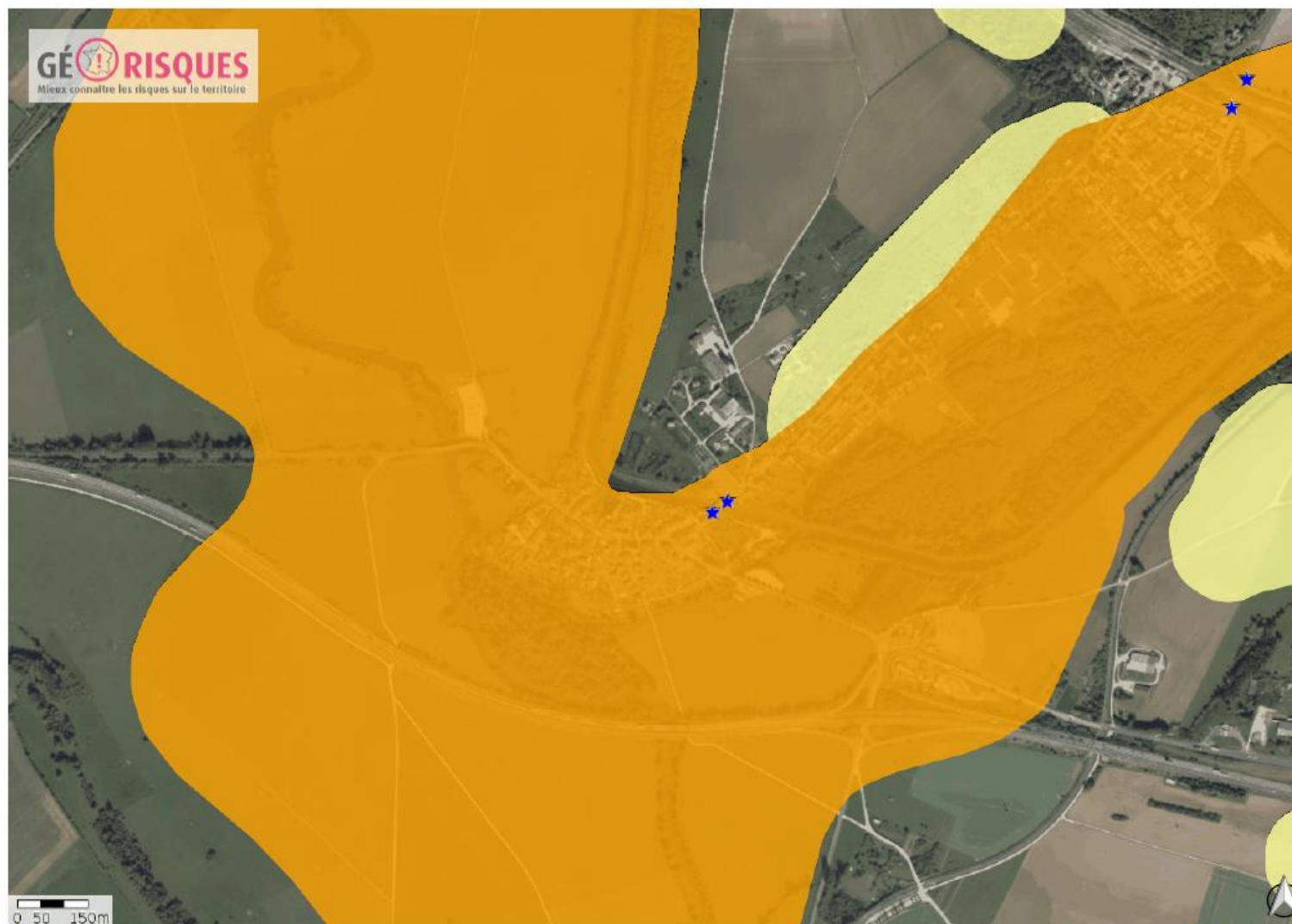
Carte des zones Inondée Potentielles Hauteurs (ZIP) 3,95 m



Carte de la sensibilité aux risques de retrait-gonflement des sols argileux et des cavités souterraines



ARGILES - CAVITE



1 : 25 000

© IGN, © TELEATLAS, © BRGM



Exposition au retrait gonflement des argiles

- Exposition forte
- Exposition moyenne
- Exposition faible

Cavités souterraines

- Cave
- ◆ Carrière
- ▼ Naturelle
- Indéterminée
- ▲ Galerie
- ★ Ouvrage Civil
- Ouvrage militaire
- ★ Puits
- Souterrain

Communes avec cavités non cartographiées

- Communes avec cavités non I

Contours des exploitations de matériaux en activité

Descriptif des risques à l'échelle des communes - Pagny sur Meuse - DDRM 2019

NOM de la Commune	Inondation 	Mouvements de terrains 										Minier 	Engins de guerre 	Industriel 	Transport de matières dangereuses 	Rupture d'ouvrages 	DICCIM et information préventive obligatoires						
		Inondations de plaine	Ruissellement ou Torrentiel	Coulée de boue	AZI	Eligible APIC	Vigicrues Flash	PPRI	Retrait Gonflement Argiles	Cavités souterraines	Autres							PPR mvt de terrain prescrits	PPR minier	Risque minier	Risque industriel	Transports	Canalisations
NEUVILLY-EN-ARGONNE	Aire		X	X													G						
NICEY-SUR-AIRE	Aire		X	X	X		(4)																
NIXEVILLE-BLERCOURT		R	X	X	X										VALTRIS	X	A	G					
NONSARD-LAMARCHE				X						EB(2)											Madine		
NOUILLONPONT	Othain			X																			
NOYERS-AUZECOURT	Chée	R		X																			
NUBECOURT	Aire		X	X														G					
OLIZY-SUR-CHIERS	Chiers						(1)																
ORNES				X														G					
OSCHES			X	X																			
OURCHES-SUR-MEUSE	Meuse			X		A	(1)			EB(3)													
PAGNY-LA-BLANCHE-COTE	Meuse			X		A				CB(1)													
PAGNY-SUR-MEUSE	Meuse				X	A	(4)								Explosifs, Entrepôt						Bief		
PAREID				X	X													G					
PARFONDRUPT	Orne			X	X	A				G(2)													
LES PAROCHES	Meuse			X		A																	
PEUVILLERS	Thinte			X														G					
PIERREFITTE-SUR-AIRE	Aire		X	X	X																		
PILLON	Othain	T (Pillon)		X			(2)																
PINTHEVILLE				X																			
PONT-SUR-MEUSE	Meuse			X		A																	
POUILLY-SUR-MEUSE	Meuse					A	(29)			E(9) EB(2)													
PRETZ-EN-ARGONNE				X																			
QUINCY-LANDZECOURT	Loison																	G					

T : Torrentielle ; R : Ruissellement
AZI : Atlas des Zones Inondables

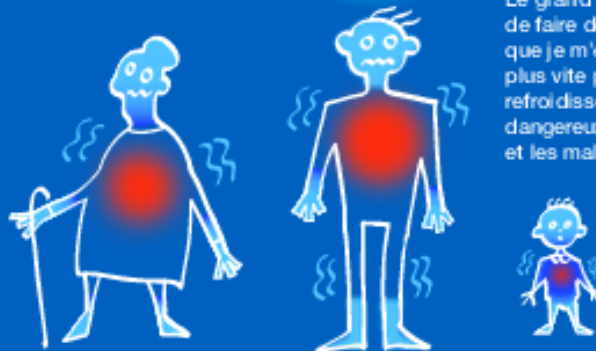
G : Glissement de terrain ; E : Effondrement ; EB: Erosion de berges ;
CB :Chute de Bloc ; C : Coulée de boue
Sensibilité forte Sensibilité moyenne Sensibilité faible

G : Gaz ; H : Hydrocarbures

En période de grand froid

GRAND FROID • COMPRENDRE & AGIR

Le grand froid demande à mon corps de faire des efforts supplémentaires sans que je m'en rende compte. Mon cœur bat plus vite pour éviter que mon corps se refroidisse. Cela peut être particulièrement dangereux pour les personnes âgées et les malades chroniques.



Si je reste dans le froid trop longtemps, ma température corporelle peut descendre en dessous de 35°C, je suis alors en hypothermie. Mon corps ne fonctionne plus normalement et cela peut entraîner des risques graves pour ma santé.



Si je reste dans le froid trop longtemps, les extrémités de mon corps peuvent devenir d'abord rouges et douloureuses, puis grises et indolores (gelures). Je risque l'amputation.



Si je fais des efforts physiques en plein air, je risque d'aggraver d'éventuels problèmes cardio-vasculaires.



- Je couvre particulièrement les parties de mon corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Je me couvre le nez et la bouche pour respirer de l'air moins froid.
- Je mets plusieurs couches de vêtements, plus un coupe-vent imperméable.
- Je mets de bonnes chaussures pour éviter les chutes sur un sol glissant.
- J'évite de sortir le soir car il fait encore plus froid.
- Je me nourris convenablement, et je ne bois pas d'alcool car cela ne réchauffe pas.



- Je limite les efforts physiques, comme courir.
- Si j'utilise ma voiture, je prends de l'eau, une couverture et un téléphone chargé, et je me renseigne sur la météo.

Je suis encore plus attentif avec les enfants et les personnes âgées, qui ne disent pas quand ils ont froid.



Je chauffe mon logement sans le surchauffer et en m'assurant de sa bonne ventilation.



TRAVAILLOUS SANTÉ © A. M. / C. M. / D. / C.



Si je remarque une personne sans abri ou en difficulté dans la rue, j'appelle le « 115 »

Pour plus d'informations :

www.meteo.fr ou 32 50 (0,34€ / minute) • www.bison-fute.equipement.gouv.fr • www.sante.gouv.fr • www.invs.sante.fr



Liste des fréquences radio pour le département de la Meuse



BAR LE DUC	99.0 FM
COMMERCEY	90.5 FM
VERDUN	95.0 FM



FRANCE INFO

BAR LE DUC	104.5 FM
VERDUN	106.3 FM

FRANCE INTER

BAR LE DUC	90.9 FM
COMMERCEY	91.9 FM
DUGNY SUR MEUSE	98.0 FM
MONTMEDY	102.3 FM
VERDUN	92.1 FM

FRANCE BLEU

France Bleu Lorraine Nord	98,5 FM
France Bleu Sud Lorraine	100.5 FM
France Bleu Champagne-Ardenne	95.1 FM

RESSOURCES

Préfecture de la Meuse, Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), disponible sur : <https://www.meuse.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques/Risques-majeurs-presents-dans-le-departement/Dossier-Departemental-des-Risques-Majeurs-DDRM>

DICRIM de la commune de Pont de Claix (38), disponible sur :

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKEwjDrtfqmeXzAhUL3hoKHVkBCK4QFnoECAMQAw&url=https%3A%2F%2Fwww.pontdeclaix.fr%2Fsites%2Fdefault%2Ffiles%2F2019-08%2Ffiles%2FDICRIM.pdf&usg=AOvVaw0HID6NfAeSOmGom3yr50bG>

ORSEC, [Modèle plan familial de mise en sûreté](#) – PDF disponible en cliquant sur le précédent lien ORSEC